

Pourquoi faire du droit européen à Tours ?

Le **master Juriste européen** de **Tours** forme des **juristes polyvalents**. Il permet de déboucher sur de nombreux métiers ouverts sur le **marché européen**, dans l'ensemble du territoire de l'Union, voire au-delà.

Plusieurs choix de carrières s'offrent aux diplômés du master juriste européen :

- *Avocat spécialisé* par exemple dans le **droit de la concurrence** européenne, le droit des **aides** ou dans la **gestion des fonds**.
- Membres d'**entreprises** ou de **cabinets de conseil ou d'audit**
- *chargés de la* **gestion de projets** ou des **conseils aux entreprises** au sein des **chambres de commerce et d'industrie**, des **fédérations d'entreprises** ou des **administrations publiques**.
- *Création d'* **entreprise de conseil en droit de l'Union** pour les acteurs publics ou privés (préparation des dossiers de concession de services ou de travaux portés par les pouvoirs publics locaux ou nationaux, aide pour sécuriser les aides publiques, aide dans les démarches pour bénéficier de subventions européennes etc.).
- Concours de la **fonction publique européenne** ou orientation vers le **lobbying européen** (la présence d'intervenants membres des institutions de l'Union européenne est un vrai atout pour en connaître les rouages)
- **Chercheur spécialisé dans les affaires européennes**, la recherche en droit européen à Tours étant [active](#).

L'université a conclu trois **conventions** avec de grandes [universités japonaises](#), dont la deuxième du pays : **Chuo** (Tokyo). Ces accords permettent aux étudiants désireux de suivre un semestre d'études au Japon (cours dispensés en anglais) d'accéder à des formations de haut niveau. Des opportunités professionnelles auprès des **cabinets** français ou anglais installés au **Japon** ou auprès des **lobbies japonais** situés à Bruxelles peuvent ainsi être envisagées.

[Voir les emplois de nos diplômés.](#)

"Le droit de l'Union européenne sert-il à quelque chose ?"

C'est souvent la question que posent les juristes de droit interne. Le droit de l'Union européenne étant intégré en droit interne, pourquoi en faire une **s p é c i a l i t é** ?

C'est oublier la complexité liée à l'**interdépendance des droits** internes et européens et l'ouverture des frontières, **que ne suffit pas à appréhender le droit national**. Tous les contentieux ont vocation à se terminer devant la Cour de justice de l'Union. Seule une parfaite maîtrise du droit de l'Union permet de mesurer la portée de ses arrêts. Une mauvaise connaissance de ce droit peut conduire à une piètre défense de son employeur ou de son client. Elle peut de surcroît lui faire perdre de nombreuses opportunités de **financement**.

Pour savoir comment faire bénéficier un opérateur économique des **fonds structurels**, des **aides d'États** ou des **compensations d'obligations de service public** par exemple, *rien ne vaut une formation en droit de l'Union européenne telle que* celle délivrée à *Tours*.

En matière de **libertés d'établissement et de prestation de services**, seule la maîtrise du droit de l'Union permet de défendre les intérêts des **opérateurs économiques**.

Pour comprendre et mieux anticiper les répercussions des crises sur le **secteur financier**, quoi de mieux qu'une connaissance précise du droit **financier européen** ?

Pour mieux **défendre un client**, pourquoi pas une formation permettant de savoir comment invoquer la charte des droits fondamentaux de l'Union ou les nombreuses **directives pas toujours bien transposées** (en droit du travail, des étrangers, des consommateurs, etc.) ? On rappellera que plus de la moitié des recours en manquement introduits par la Commission ont pour origine des plaintes déposées par les personnes physiques et morales.

Pour travailler au sein des **institutions européennes** ou faire du **lobbying** auprès de celles-ci, *rien ne vaut* une *formation* approfondie en droit de l'Union européenne telle que celle assurée par le *Master juriste européen de Tours*.

